

teson? Il faut en faire cas, à mon avis, car M. Patteson ne l'aurait pas faite dans cet esprit.

Le très hon. M. HOWE: Si mon honorable ami veut se donner la peine de relire plus attentivement la coupure en question, il s'apercevra que M. Patteson voulait parler du contrôle des marchandises canadiennes entrant en Angleterre.

M. ROSS (St. Paul's): Je ne crois pas.

Le très hon. M. HOWE: Je l'ai lu avec soin et je suis certain que c'est de cela qu'il s'agit. M. Patteson était alors en Angleterre.

M. ROSS (St. Paul's): Mais il parlait au nom des intérêts canadiens dans ce pays.

Le très hon. M. HOWE: Je sais que l'intérêt des Canadiens en Angleterre consiste à obtenir pour leurs produits le droit d'entrée dans ce pays.

M. ROSS (St. Paul's): Je sais quelles difficultés ont éprouvées au Canada même certains industriels canadiens qui font des affaires là-bas pour n'avoir pu importer des produits. Peut-être est-ce de cela que parlait M. Patteson, mais je crois que sa déclaration a trait aussi à cette autre question. Le ministre prétend ne rien savoir de plus?

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Qu'on me permette de relire les paroles du ministre comme en fait foi le compte rendu du 8 avril:

...le Canada et les Etats-Unis devront voir à fournir les denrées aux pays qui en ont le plus besoin...

Je me reporte aux paroles du ministre et je désire que tout malentendu soit dissipé. Si j'ai bien compris, il a déclaré,—et j'avoue que ses paroles confirment mon interprétation,—que la régie des approvisionnements ne comportait pas l'achat de ces derniers par l'Etat. Veut-il dire que les achats de la part du Gouvernement ne seront pas nécessaires pour que soient satisfaits les besoins que nous pourrions constater chez les nations européennes? Est-ce là ce qu'il veut dire?

Le très hon. M. HOWE: Oui, je l'espère sincèrement.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): C'est différent. Nous tenons à être bien fixés sur ce point.

Le très hon. M. HOWE: Ainsi que je l'ai dit à l'honorable député, nous n'avons jamais acheté de bois de construction. Nous en avons expédié en Angleterre pendant plusieurs années, mais nous n'en avons jamais acheté. Ce bois est acheté en Angleterre par des

acheteurs de là-bas et il est expédié de notre pays. Il en va de même pour d'autres denrées. Je ne vois pas pourquoi le Gouvernement, après toutes ces années de guerre et de restrictions aux exportations, se mettrait soudain à acheter des approvisionnements.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): J'espère qu'il en sera ainsi, mais la situation actuelle est bien différente de celle qui existait alors. Bien que le ministre ait déclaré il y a quelques instants qu'il n'y aurait pas d'achats de la part du Gouvernement, il dit maintenant qu'il espère qu'il n'y en aura pas. Cela nous reporte à l'observation de l'honorable député de Vancouver-Sud. Agissons-nous avec trop de précipitation? Le ministre nous a dit qu'il ignorait ce que comportait le plan de rétablissement européen, et qu'il ne savait pas comment il serait appliqué, mais on nous demande quand même d'adopter des mesures fondées sur une situation qui demeure encore obscure. Il serait plus judicieux, à mon sens, d'examiner le projet de loi après que le ministre sera allé à Washington en vue de se renseigner.

Le très hon. M. HOWE: Nous demandons simplement qu'on accepte un amendement fort anodin et simple. Mon honorable ami s'acharne de façon ridicule à bâtir son château de cartes. Il voudrait avoir l'assurance que nous n'effectuerons aucun achat. Nous n'avons jamais acheté de bois d'œuvre et nous avons toujours acheté du blé. Je suppose que nous continuerons. J'espère sincèrement que nous pourrions permettre aux commerçants de continuer à vendre leur bois pourvu que ce soit à des pays auxquels nous sommes liés par le plan de rétablissement européen. Rien n'est plus simple. Si l'honorable député parcourt la liste, il constatera que ces produits sont rangés dans une catégorie ou dans l'autre. L'objet de la présente mesure est de rendre inutile leur transfert d'une classe à l'autre. S'il s'agit de denrées habituellement vendues directement, il vaudrait mieux à notre avis, et le bill y pourvoit, qu'il continue d'en être ainsi pourvu que les pays acheteurs soient de ceux auxquels nous sommes liés. Il n'y a là rien de compliqué.

M. MACDONNELL (Muskoka-Ontario): Je reconnais que cette explication est assez probante mais,—et je reviens là-dessus,—le ministre a dit qu'il n'avait aucune idée des mesures que prendront les Etats-Unis à ce sujet. Or, on nous demande d'adopter un projet de loi qui doit servir de complément à notre accord avec les Etats-Unis. Il me semble que c'est anticiper sur les événements.

[Le très hon. M. Howe.]